

AR Prefecture

063-216302588-20230713-DEL2023071302-BF
Reçu le 31/08/2023
Publié le 31/08/2023

DEL2023071302

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 juillet 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 9

PROCURATION : 3

VOTANTS : 12

L'an Deux Mille Vingt et Trois, le treize juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 juillet 2023

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GROLLET Marie-Laure, KAUFFELD Monique, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène.

Absents : COLLANGE Katy, GRARD Mathieu, OLIVIER Katia, VERNET Thimothée, MARATRAT Gilles

Procuration : COLLANGE Katy à PEUDEVIN Mireille, VERNET Thimothée à CHASSAIGNE Aurélien, GRARD Mathieu à PROVENCHERE Arnaud

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET CENTRE DE SANTE

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il convient de procéder à l'ajustement des crédits prévus au budget,
Considérant que la Décision Modificative n°1 du budget Centre de santé 2023 exposée au Conseil municipal se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Article	DM 1
011_Charges à caractère général	60628	-500.00
65_Charges de gestion courante	65888	+400.00
66_Charges financières	6688	+100.00
Total		0.00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,